

uaife foy de ces Barbares les rendans coupables, les fit entrer en deffiance, fondée fur le retardement d'un iour, qu'on auoit pris pour le mauuais temps, & fur les actes d'hostilité qu'ils auoient commis, se doutans bien que nous en auions connoiffance: On attendoit qu'ils viendroient querir les Deputés de la paix, comme ils auoient defia fait; mais la deffiance les arrefta: Ils pouffent vn canot vuide vers nos chaloupes, inuitans Monsieur le Gouverneur, le Pere Ra[g]ueneau, & le fleur Nicolet, de s'embarque[r] pour les aller trouuer; leur deffein estoit de les maffacrer, à ce qu'un ieune Algonquin, qui se fauuu de leurs mains, nous rapporta puis apres: Ce procedé tout brutal, fit qu'on se tint plus fur ses gardes que iamais: On inuite les Capitaines de venir écouter nos paroles, comme on auoit esté écouter les leur; à cela, point de nouvelle: on les presse d'enuoyer quelques Hurons, de ceux qui se font naturalifés parmy eux, & qui font deuenus Hiroquois; ils en firent de grandes difficultés: [160] Enfin, deux aborderent nos chaloupes dans vn canot, ils regardoient par tout, s'ils ne verroient point quelque Algonquin caché parmy nous; n'en ayant apperceu aucun, trois Capitaines Hiroquois s'embarquerent dans vn autre canot: nous ayans approchés à la portée du pistolet, ils inuiterent Onontio, c'est Monsieur nostre Gouverneur, à parler, c'est à dire, à faire ses presens.

Je ne deduiray point la harangue qu'il leur fit faire par son truchement, suffira de dire deux petits mots de la façon qu'il leur fit offrir ses presens, se conformant aux loix de ces peuples, ses dons surpaffoient de beaucoup ceux de ces Barbares.

Il en fit vn pour remerciement de la bonne chere